



Saverne, le 2 mars 2022

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que les élèves de 15 à 17 ans bénéficient depuis la fin du mois de janvier d'un crédit Pass Culture annuel, dans le cadre d'un dispositif porté par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc., dans les conditions suivantes :

Âge	15 ans	16 ans	17 ans
Crédit	20 euros	30 euros	30 euros

Pour cela, votre enfant devra créer un compte « Pass Culture » (cf. tutoriel ci-joint) via l'application ou le site internet. Il aura également besoin de ses identifiants de connexion MBN (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application Pass Culture et recevoir son crédit.

Nous incitons dès à présent votre enfant à créer son compte pour pouvoir bénéficier de son crédit.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que notre établissement bénéficiera également chaque année, pour les élèves du lycée, de crédits supplémentaires pour organiser des activités d'éducation artistique et culturelle en groupe et encadrées par des professeurs (visite de musée, sortie au théâtre, atelier de lecture ou écriture, intervention d'artistes ...)

Ces deux volets du Pass Culture permettront à nos enfants, avec l'aide des professeurs, de s'ouvrir progressivement à l'art et à la culture.

Nous souhaitons à nos élèves une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif, en attendant qu'ils bénéficient d'un crédit de 300 euros sur leur Pass Culture, dès leur 18^{ème} anniversaire.

La direction du lycée Général Leclerc